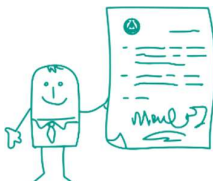


## Charte du journaliste marathonnier

Ecrire dans un journal, c'est faire vivre le droit fondamental à la liberté d'expression, dont chacun dispose. Mais cela signifie aussi engager sa responsabilité car la liberté d'expression s'exerce avec des limites définies par la loi. C'est pourquoi les journalistes se sont dotés de règles éthiques qui contribuent à la crédibilité et à l'indépendance de la profession



### Les mentions et dépôts obligatoires

Les responsables du journal doivent être identifiés, même si cela n'empêche pas l'utilisation de pseudonymes à la fin des articles : cela permet aux lecteurs et aux administrations de contacter la rédaction, de savoir à qui ils s'adressent.

Ces « mentions obligatoires » sont :

- le nom et l'adresse de l'éditeur de la publication (par exemple, Collège Jean de la Fontaine) ;
- le nom du directeur de publication : ici le directeur de l'établissement scolaire ;
- le nom et l'adresse de l'imprimeur (mentionner « imprimerie spéciale » si le journal est reproduit par vos propres moyens) ;
- la date de parution et de dépôt légal (cf. paragraphe suivant) ;
- si vous vendez votre journal, le prix de vente.

**Les mentions obligatoires** sont en général placées dans « l'ours », un encadré en début ou fin de journal. Il est d'usage d'y ajouter également le nom des contributeurs (auteurs, photographes, illustrateurs, etc.) ou d'autres informations que vous souhaiteriez communiquer comme le tirage de votre journal, l'e-mail de la rédaction, etc.

#### Titre du journal

##### Edito

Introduction au journal par le directeur de publication / Rédacteur en chef porteur du projet  
Présentation du journal  
Présentation de l'intention, de la thématique choisie...

#### L'OURS

##### Directeur de publication :

Xavier B....., principal  
Collège Simone Signoret,  
14 avenue Henri Martin –  
05340 Veynes – 04 92 XX  
XX XX

##### Rédacteurs en chef :

François XXX, professeur-  
documentaliste  
Isabelle XXX enseignante  
d'Histoire-Géographie

##### Rédacteurs :

Tous les élèves de l'Atelier  
Média

##### Contributeurs :

Tous les élèves du collège  
et les enseignants les  
encadrant

## En tant que journaliste je dois publier dans le respect du droit :



Écrire pour être compris de tous : je fais attention à l'orthographe, mes phrases sont bien construites



Respecte la vie privée, les opinions des autres dans le contenu de mes articles



Ne pas plagier (copier-coller).



Donner une information fiable et vérifiée



Citer mes sources d'information



Créditer les visuels et bandes sonores utilisées



Faire signer les autorisations (de droit à l'image et de droit à la voix) aux personnes interviewée/photographiée

Syntaxe  
correcte

Orthographe  
correcte

Pas de plagiat

Pas de  
diffamation

Pas de  
publicité

Auteurs cités

Images utilisées  
dans le cadre  
légal et sources  
citées

**Pour chaque productions – médias scolaire rendu, vous devez suivre les règles suivantes :**

### Illustrations et schémas

- Les illustrations (photos, dessins, etc) doivent être accompagnées d'un titre court
- Les droits des illustrations et schémas doivent, le cas échéant, être obtenus par l'auteur.
- Privilégiez des illustrations réalisées par vos élèves ou dites « libre de droit » (Wikimedia commons CCO, Fliker, Pixabay ou sous licence Créatives Commons
- Les indications concernant les sources et les droits doivent être fournies en légende de l'illustration ou du schéma.

Modèles de légende à appliquer :

- Illustration produite par un élève : titre, nom de l'établissement, Initiales de l'élève
- Illustration issue d'internet : titre original, auteur (si connu) et source



*Fake News un phénomène nouveau ?*  
Viarami, Pixabay CC0



*La ville verte, école de la gare, AC*

### Citer ses sources dans un articles ou pied d'article

Citer les sources ou les auteurs sur lesquels les élèves se sont appuyés.

Modèles de légende à appliquer :

- D'après un sondage de l'institut XXX, ... /
- Dans un article de la revue Sciences et avenir de janvier 2020, on peut lire que ... /
- Le philosophe X a déclaré dans une interview accordée à Y le 01/02/2021 que ....



### Signature des articles et reportages



Signer les articles au bas de chaque page (adapter la taille de la police en conséquence)

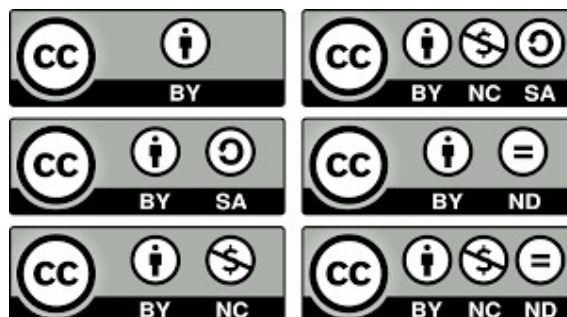
Modèle de signature à appliquer :

- Type d'établissement - Nom de l'établissement - Ville -Prénom du ou des élèves
- Exemple : Ecole Marie Curie Larnage, Aïcha, Baptiste, Carla

## Proposition de grille de relecture

L'article	OUI	NON
Le titre		
Sous-titre		
Pas de fautes d'orthographe		
Enchaînement logique cohérent		
5 W (qui a fait quoi, où, quand et pourquoi ? )		
Sources et auteurs cités <i>Exemple d'après un sondage de l'institut XXX, ..</i>		
Les auteurs de l'article sont cités en bas de page : Type d'établissement/Nom de l'établissement/Ville/Prénom du ou des élèves		
Les Illustrations	OUI	NON
Réalisée par l'élève : Titre, auteurs <i>Exemple : Les apprentis-journalistes en plein interview, : Lycée Victor Hugo - Fabien</i>		
Issue d'internet : Titre original, source, type de licence* créative commons <i>Exemple : Palis de l'Elysée, Wikimedia.org, CC by SA</i>		

\*Types de licence et combinaisons possibles : CC0 / CC-BY / CC-BY-SA / CC-BY-ND / CC-BY-NC / CC-BY-NC-SA / CC-BY-NC-ND CC (Creative Commons) :



- CC0 : le créateur renonce à ses droits. Aucune limite à la diffusion de l'œuvre n'existe, sous réserve des législations locales
- BY (Attribution) : l'œuvre peut être librement utilisée, à la condition de l'attribuer à l'auteur en citant son nom
- SA (partage dans les mêmes conditions) : Le titulaire des droits peut autoriser à l'avance les modifications
- ND : pas de modification
- NC : pas d'utilisation commerciale